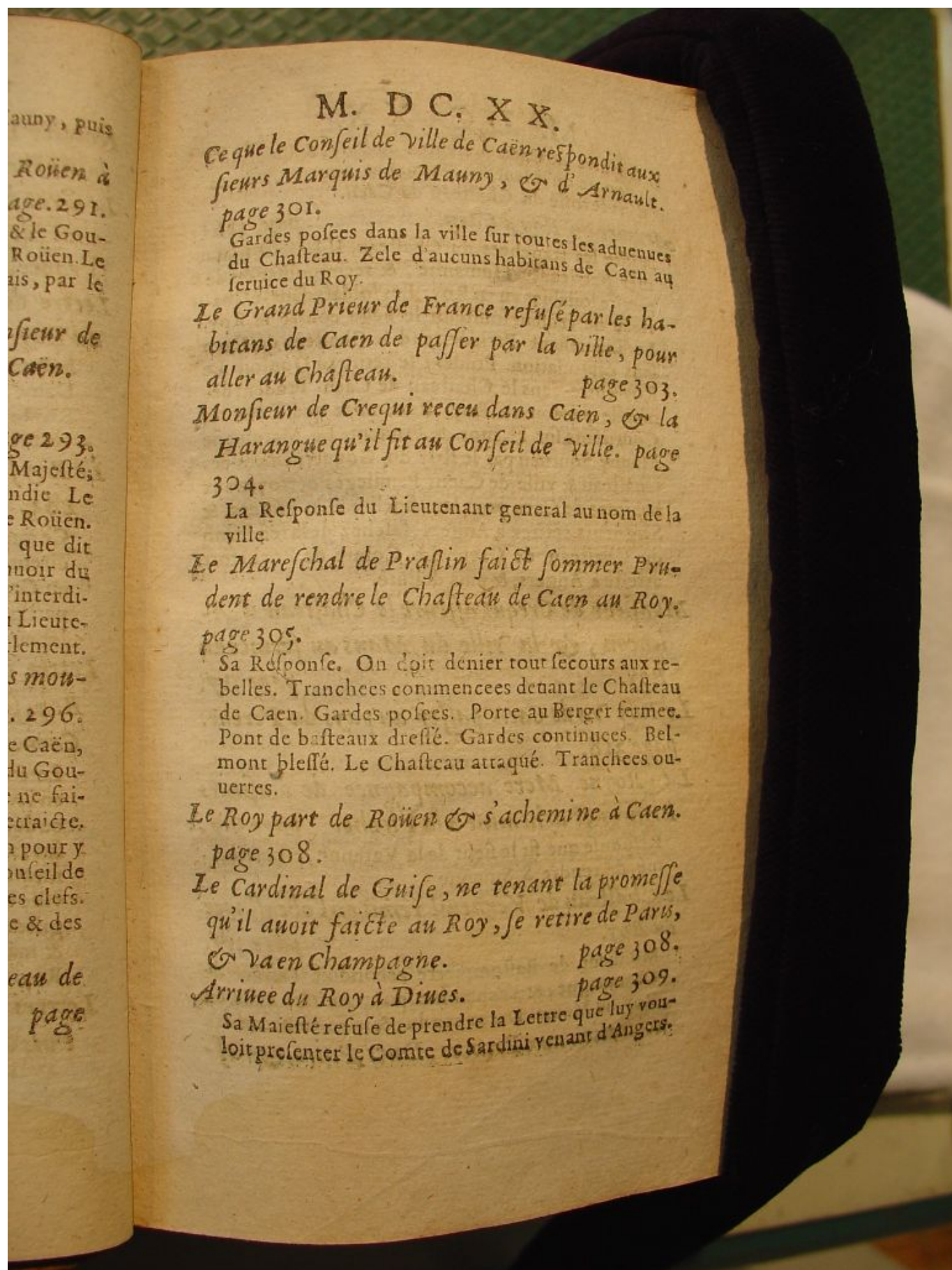
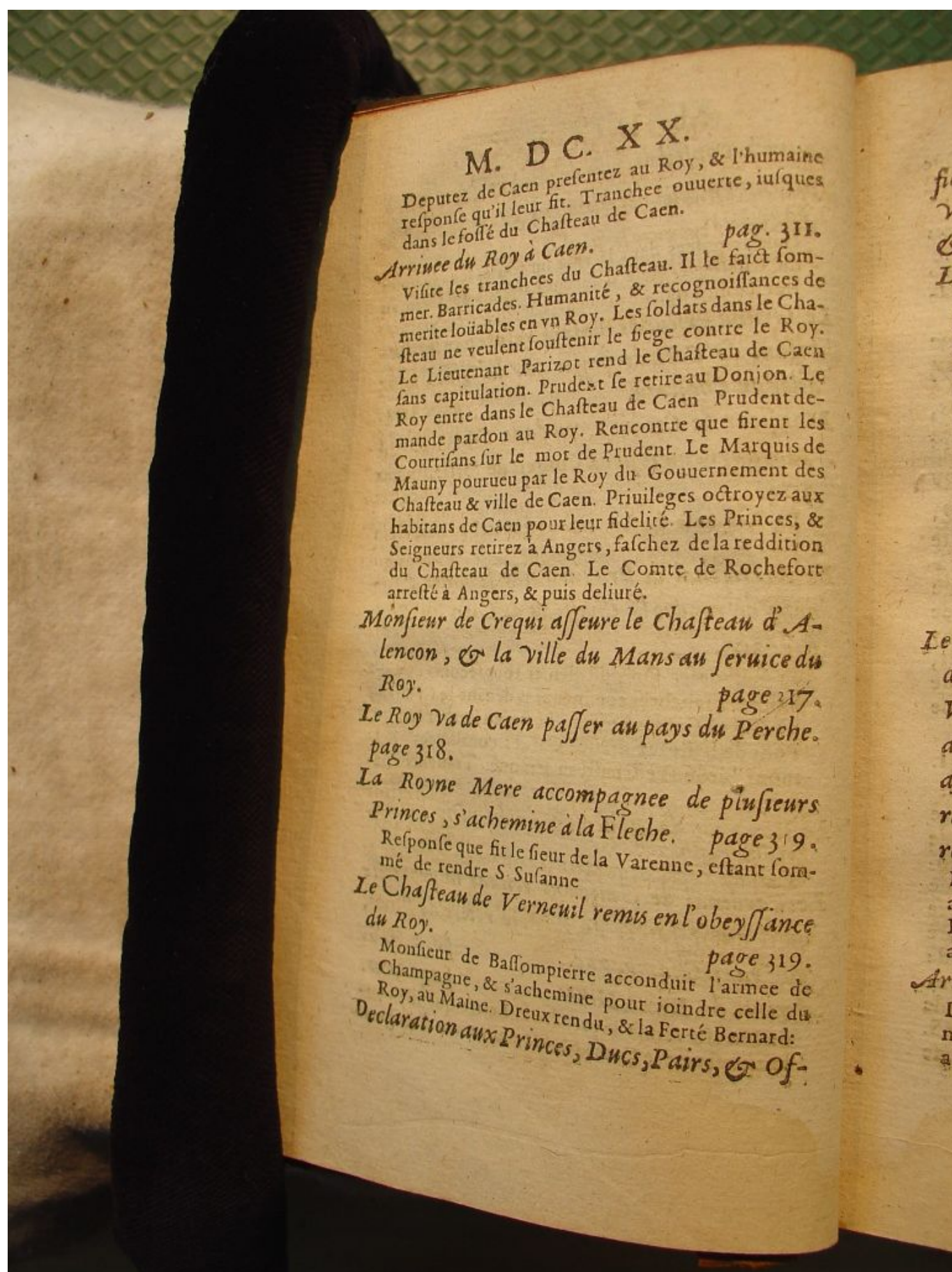






M. D C. X X.

*fficiers de la Couronne qui s'estoient retirez
vers la Royne Mere, de poser les armes bas
& Venir trouver le Roy, sur peine de crime de
Leze Majesté.* page 320.

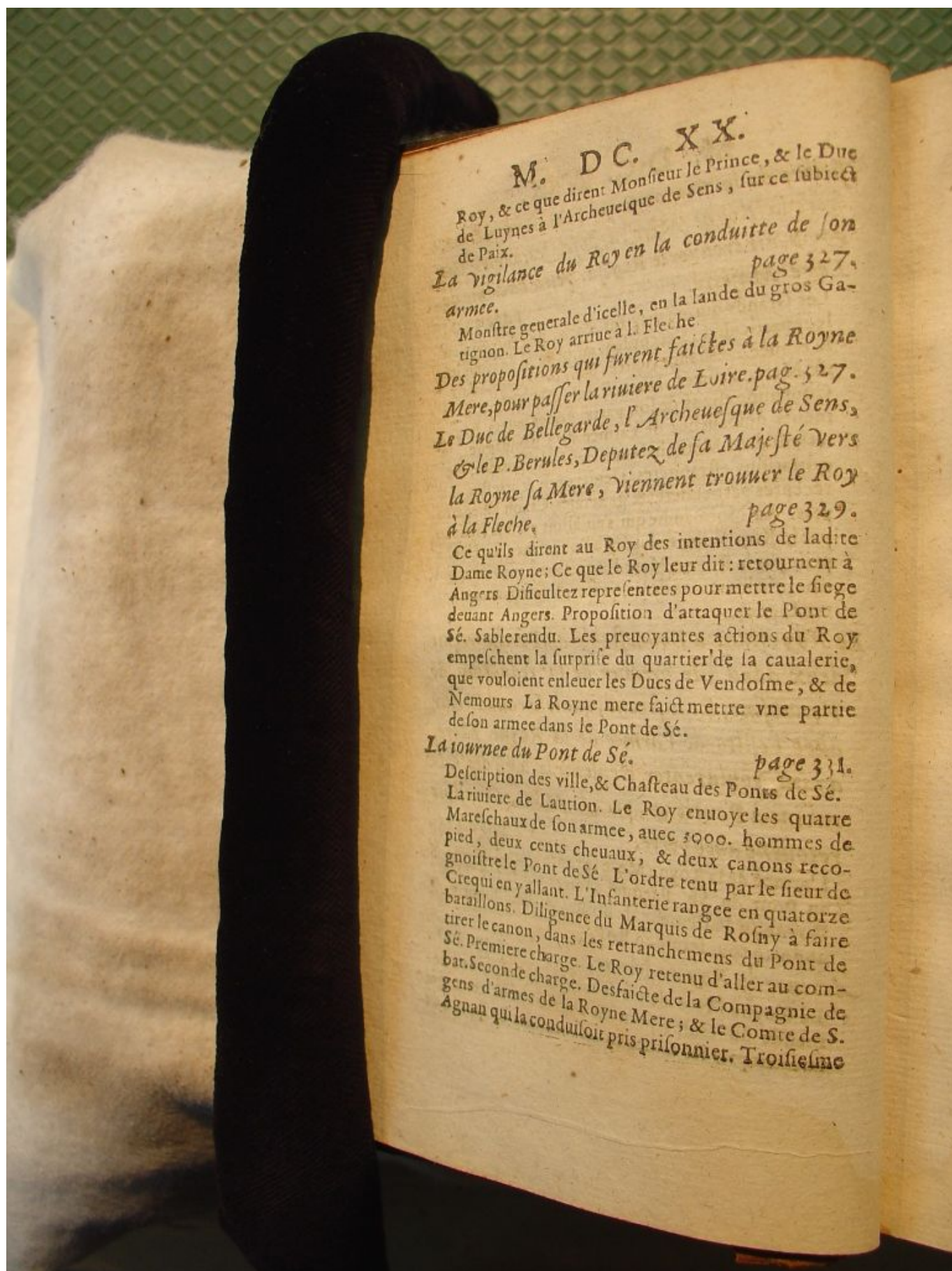
Les Grands qui ne peuvent s'accorder entr'eux en
leur particulier, s'accordent en general de troubler
la France Desfrances iettees dans l'esprit de la Roy-
ne Mere. Princes, Ducs, Pairs, & Officiers de la
Couronne estans de son party. Armes leuees. Regi-
ments desbauchez de l'armee de Champagne, se
ietrent dans Mets: habitans de Mets desarmez. Ne-
gociations estrangeres. Deniers pris & arrestez aux
receptes particulieres & generales. Craon assiegé &
pris. La Normandie qui s'en alloit perdue, sauuee
par le Roy. Villes reduictes à l'obeissance. La Fleche
prise par la Royne Mere. Indonction à tous ceux qui
ont pris les armes de les quitter, & se separer de tou-
tes Lignes.

*Le Roy estant à Bonnefable au Perche reçoit
deux aduis, le premier de la reduction de
Vendosme; Et le second, que le Grand Prieur
avec l'eslite de l'armee de la Royne Mere,
ayant voulu tenter d'enleuer le logis des Ca-
rabins à Pontléve, prez le Mans, s'en estoit
retourné avec perte.* page 325.

L'armee de la Royne Mere se retire vers Angers, &
au Pont de Sé. Pacquet enuoyé par ladue Dame
Royne au Parlement de Bordeaux, sans l'ouurir est
apporté tout fermé au Roy.

Arrivée du Roy au Mans. page 326.

La Royne Mere desire de traicter la Paix, mais de-
mande du temps pour en aduertir tous ceux qui
auoient pris les armes en sa faueur. La Responce du



M. DC. XX.
 Roy, & ce que dirent Monsieur le Prince, & le Duc
 de Luyne à l'Archevesque de Sens, sur ce subiect
 de Paix.

*La vigilance du Roy en la conduite de son
 armee.* page 327.

Monstre generale d'icelle, en la lande du gros Ga-
 tignon. Le Roy arrive à la Fleche.

*Des propositions qui furent faictes à la Royne
 Mere, pour passer la riviere de Loire.* pag. 327.

Le Duc de Bellegarde, l'Archevesque de Sens,
 & le P. Berules, Deputez de sa Majesté vers
 la Royne sa Mere, viennent trouver le Roy
 à la Fleche. page 329.

Ce qu'ils dirent au Roy des intentions de ladite
 Dame Royne; Ce que le Roy leur dit: retournent à
 Angers. Difficultez representees pour mettre le siege
 devant Angers. Proposition d'attaquer le Pont de
 Sé. Sablerendu. Les prenoyantes actions du Roy
 empeschent la surprise du quartier de la cavalerie,
 que vouloient enlever les Ducs de Vendosme, & de
 Nemours. La Royne mere faict mettre vne partie
 de son armee dans le Pont de Sé.

La journee du Pont de Sé. page 331.

Description des ville, & Chasteau des Ponts de Sé.

Lariviere de Lantion. Le Roy enuoye les quatre

Mareschaux de son armee, avec 3000. hommes de

pied, deux cents chevaux, & deux canons reco-

gnostre le Pont de Sé. L'ordre tenu par le sieur de

Crequi en y allant. L'Infanterie rangee en quatorze

bataillons. Diligence du Marquis de Rosny à faire

tirer le canon, dans les retranchemens du Pont de

Sé. Premiere charge. Le Roy retenu d'aller au com-

bat. Seconde charge. Desfaicte de la Compagnie de

gens d'armes de la Royne Mere; & le Comte de S.

Agnan qui la conduisoit pris prisonnier. Troisieme

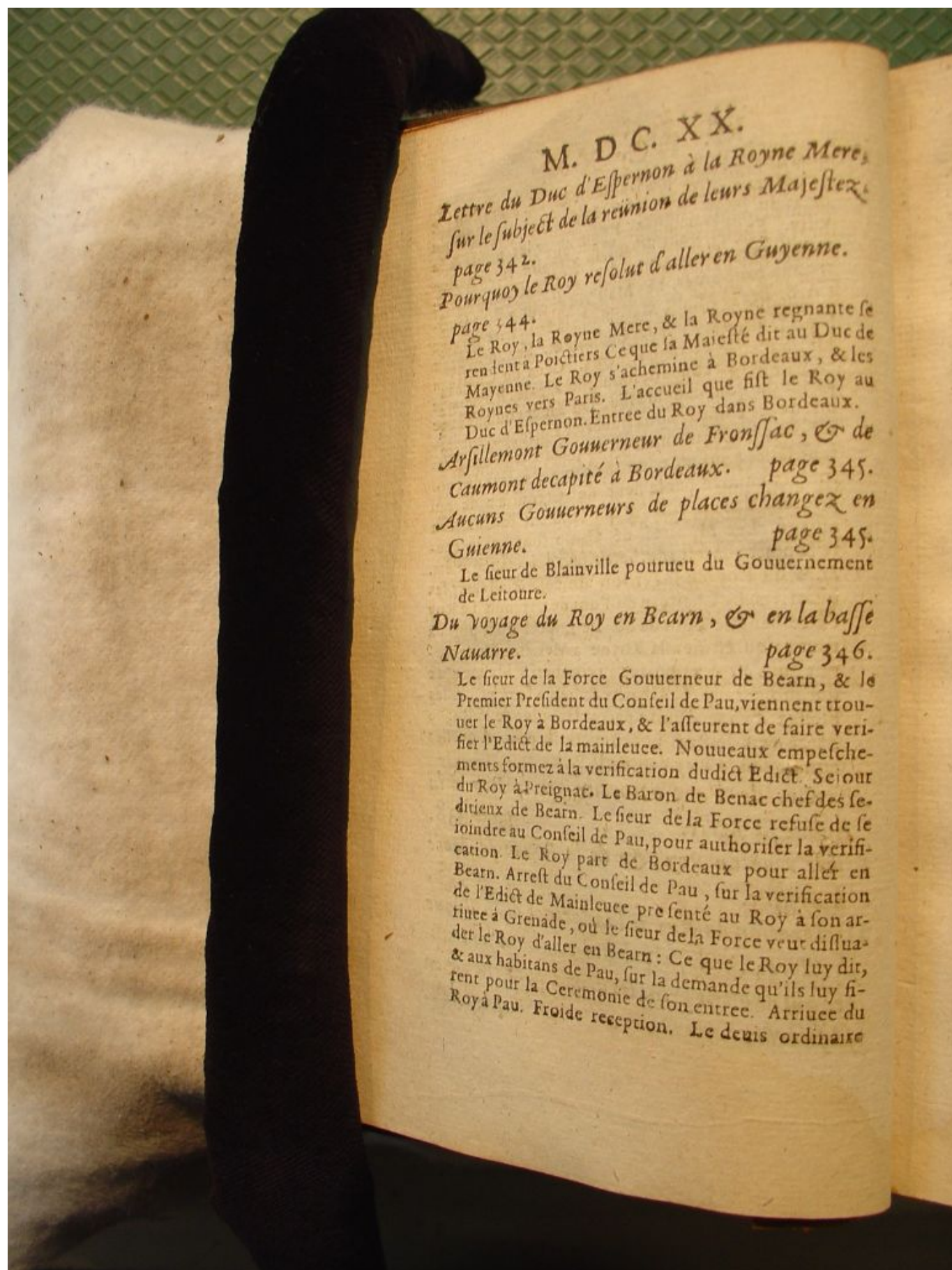
M. DC. XX.

charge. La Prade tué. Guittault blessé. Nereftan, & des Marais bleffez à mort. Les retranchements du bout du Pont gaignez. Et en suite les ponts & la ville. Soldat poursuivant la victoire entré peflemelle avec les ennemis dans le Chasteau, où il se trouua prisonnier. Les Maistres de camp Bois Guerin, & Brezé Maillé Marquis de la Fosseliere pris sur le Pont, avec plusieurs Capitaines. Sept drapeaux pris dans les retranchements. Ceux du Chasteau empeschent à coups de mousquetades les Royaux de passer du Pont dans la ville. Du Thier voulant avec 20. de ses compagnons trauffer Loire, pour se ieter dans le Chasteau, en est empesché & en combattant laissé pour mort sur le champ. Renfort de 300. soldats enuoyé par le sieur de Crequi à ceux qui estoient dans la ville, & qui tenoient le Chasteau assiégué. Les Maistres de Camp font garde toute la nuit à la teste des bataillons de leurs regiméts. Soin du Roy de loger son armée, & asseurer les quartiers. Le Chasteau du Pont de Sé rendu. Le Roy entre dans le Pont de Sé. Le respect qu'il porta à tout ce qui estoit à la Royne la Mere: loué ses ennemis qui s'estoient portez au combat: & blasme ceux qui auoient fuy: Sa Charité & soin à faire penser les bleffez d'un & d'autre party. Deputez de la Royne Mere vers le Roy pour traicter la paix. A quelles conditions le Roy desiroit la Paix.

Articles de Paix accordez par le Roy à la Royne sa Mere. page 338.

Entreueuë du Roy, & de la Royne sa Mere à Brissac. page 340.

Declaration du Roy de l'innocence de la Royne sa Mere; & de sa Volonté touchant les Princes qui auoient prins les armes pour elle & en sa faueur. page 342.



M. D C. XX.
Lettre du Duc d'Espèrnon à la Royne Mere,
sur le subject de la réunion de leurs Majestez.
page 342.

Pourquoy le Roy resolut d'aller en Guyenne.
page 344.

Le Roy, la Royne Mere, & la Royne regnante se
rendent à Poitiers. Ce que la Maiesié dit au Duc de
Mayenne. Le Roy s'achemine à Bordeaux, & les
Roynes vers Paris. L'accueil que fist le Roy au
Duc d'Espèrnon. Entree du Roy dans Bordeaux.
Arsillemont Gouverneur de Fronssac, & de
Caumont decapité à Bordeaux. page 345.

Aucuns Gouverneurs de places changez en
Guyenne. page 345.

Le sieur de Blainville pourueu du Gouvernement
de Leitoure.
Du voyage du Roy en Bearn, & en la basse
Navarre. page 346.

Le sieur de la Force Gouverneur de Bearn, & le
Premier President du Conseil de Pau, viennent trou-
uer le Roy à Bordeaux, & l'asseurent de faire veri-
fier l'Edict de la mainleuee. Nouveaux empesche-
ments formez à la verification dudit Edict. Sejour
du Roy à Preignac. Le Baron de Benac chef des se-
ditions de Bearn. Le sieur de la Force refuse de se
joindre au Conseil de Pau, pour autoriser la veri-
fication. Le Roy part de Bordeaux pour aller en
Bearn. Arrest du Conseil de Pau, sur la verification
de l'Edict de Mainleuee présenté au Roy à son ar-
riuee à Grenade, où le sieur de la Force veut dissua-
der le Roy d'aller en Bearn: Ce que le Roy luy dit,
& aux habitans de Pau, sur la demande qu'ils luy fi-
rent pour la Ceremonie de son entree. Arriuee du
Roy à Pau. Froide reception. Le deuis ordinaire

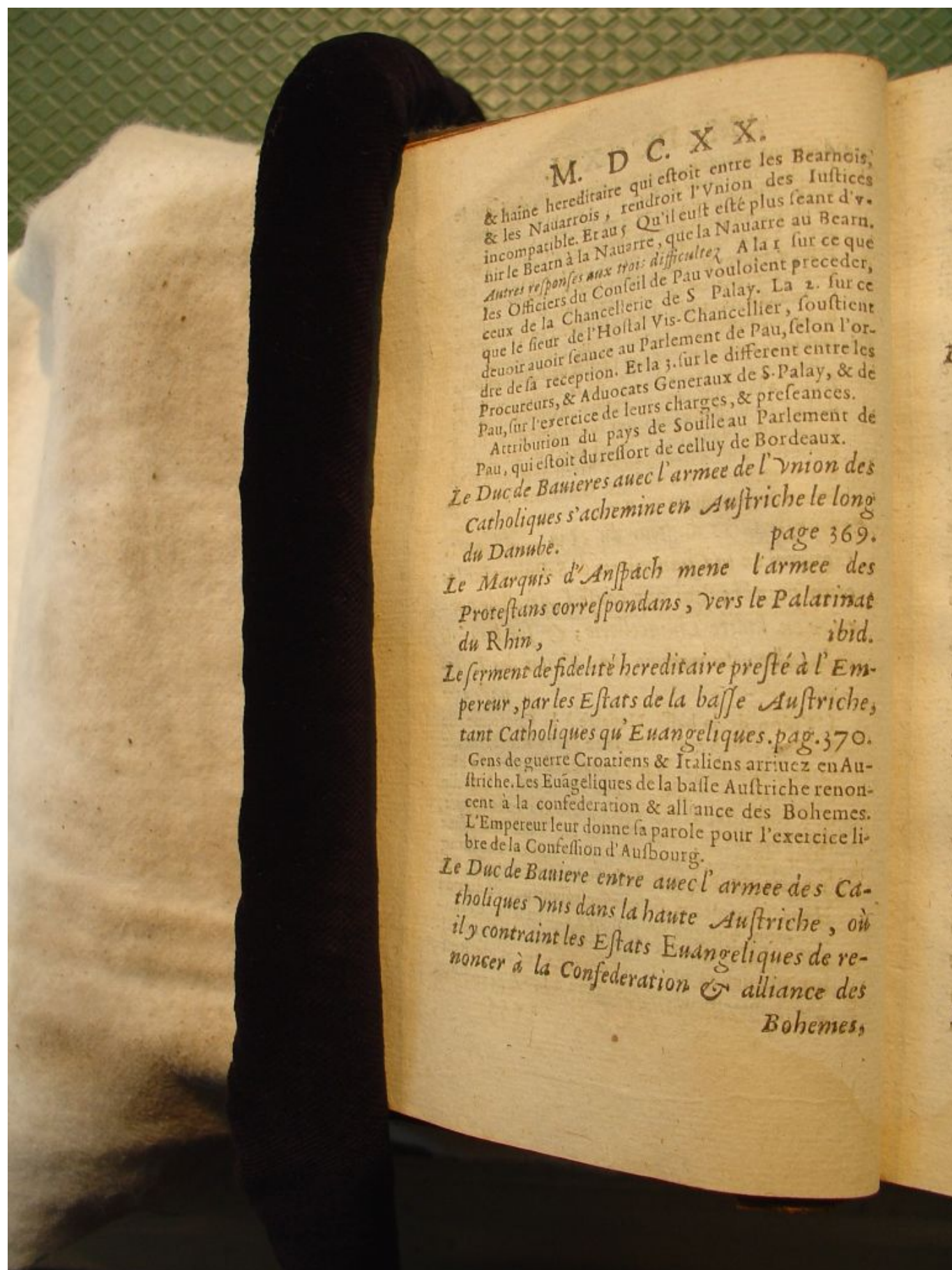
M. DC. XX.

d'aucuns Bearnois de la Religion pretendue, fut le subiect pourquoy le Roy alla s'asseurer de Nauarreux. Le sieur de Poyanne, gentilhomme Catholique, estably Gouverneur dans Nauarreux. Canons. Thre. for. Le Roy faict dire la Messe dans Nauarreux. Arrest en faueur des Euesques, & Abbez de Bearn, pour leur entree & seance ez Conseils. Procession solennelle des Catholiques faicte à Pau à la reprise de possession de la grande Eglise. Predication. Arrest du Conseil de Pau sur l'Edict de Reunion de la Couronne de Nauarre, & de la souveraineté de Bearn à la Couronne de France. Arrest de partage de la Chancellerie ou Cour souveraine de S. Palay en la basse Nauarre sur ledict Edict de Reunion à cause de l'Vnion des Iustices. Arrest de la suppression des Capitaines des Persans. Garnisons laissées en Bearn. Retour du Roy à Paris.

Remonstrances du sieur du Hau, Aduocat. General en la Chancellerie de S. Palay, sur les cinq poincts qui ont causé l'Arrest de partage en ladite Chancellerie, & sur les trois difficultez suruenues sur l'Vnion des Iustices.

page 357

L'Vnion de la basse Nauarre à la Couronne de France, iugée tres-necessaire par le Roy Henry le Grand. Aucun bas Nauarrois ne se formalise de l'Edict en ce qui touche l'Vnion des Courônes laquelle doit emporter de necessité celle des Iustices. *Resposse.* Au 1. poinct obiecté. Que les bas Nauarrois allant plaider à Pau, ce seroit les tirer en Iustice trop loing de leurs maisons & de leurs pays. Au 2. Que les bas Nauarrois estans Basques estoient par l'Edict de Reunion obligés de plaider à Pau en langue Francoise. Au 3. Que les bas Nauarrois Catholiques allant plaider à Pau, le nombre des Iuges de Religion contraire seroit plus grand. Au 4. Que l'inimitié



M. D C. X X.
 & haine hereditaire qui estoit entre les Bernois,
 & les Nauarrois, rendroit l'Vnion des Iustices
 incompatible. Et au 5. Qu'il eust esté plus seant d'y
 unir le Bearn à la Nauarre, que la Nauarre au Bearn.
 Autres *responces aux trois difficultez*. A la 1. sur ce que
 les Officiers du Conseil de Pau vouloient preceder,
 ceux de la Chancellerie de S. Palay. La 2. sur ce
 que le sieur de l'Hostal Vis-Chancelier, soustient
 deuoit auoir seance au Parlement de Pau, selon l'or-
 dre de la recepcion. Et la 3. sur le different entre les
 Procureurs, & Aduocats Generaux de S. Palay, & de
 Pau, sur l'exercice de leurs charges, & prefeances.
 Attribution du pays de Soule au Parlement de
 Pau, qui estoit du ressort de celluy de Bordeaux.
*Le Duc de Baviere avec l'armee de l'Vnion des
 Catholiques s'achemine en Autriche le long
 du Danube.* page 369.
*Le Marquis d'Anspach mene l'armee des
 Protestans correspondans, vers le Palatinat
 du Rhin,* ibid.
*Le serment de fidelité hereditaire presté à l'Em-
 pereur, par les Estats de la basse Autriche,
 tant Catholiques qu'Euangeliques.* pag. 370.
 Gens de guerre Croatiens & Italiens arriuez en Au-
 striche. Les Euangeliques de la basse Autriche renon-
 cent à la confederation & alliance des Bohemes.
 L'Empereur leur donne la parole pour l'exercice li-
 bre de la Confession d'Ausbourg.
*Le Duc de Baviere entre avec l'armee des Ca-
 tholiques Vnis dans la haute Autriche, où
 il y contraint les Estats Euangeliques de re-
 noncer à la Confederation & alliance des
 Bohemes,*

M. DC. XX.

Bohemes, & de prester le serment de fidelité à l'Empereur.

P. 373
Deffaicte de soldats & paysans Euangeliques. Hagen & Starnberg rendus à composition. Le Duc de Saxe de Lauvenbourg tué par les paysans. Submission des Estats Euangeliques de la haute Autriche. Lints rendu. Deux monstres nez en Transilvanie, & en Hongrie.

Diette generale des Hongrois tenue à Neusel, ou Neusol.

page 375

Les propositions que le Prince Bethlem y presentapour y estre deliberees : Qu'il ne falloit plus parler de paix avec l'Empereur, mais aduifer aux moyens de commencer à continuer la guerre. Ambassadeurs de Roys, Princes & Republiques en ceste Assemblee. La guerre resoluë & arrestee à la fin de la Trefue. Que Bethlem Gabor seroit couronné Roy de Hongrie à Presbourg, dans le mois d'Octobre. Les principaux Seigneurs Catholiques s'y opposent, & demeurent fermes au party de l'Empereur.

Armee des Bohemes.

page 379

Les Bohemes croyët pouuoir resister contre l'Empereur, si l'Esleeteur de Saxe demeueroit neutre.

Ban Imperial contre les Bohemes commis à l'Esleeteur de Saxe pour l'executer.

pag. 380

Ambassadeurs de Boheme vont en Saxe, & la response qu'ils eurent. Lettres des Bohemes aux Estats de Saxe.

Response de l'Esleeteur de Saxe au Duc des deux Ponts Administrateur du Palatinat, sur les preparatifs des armees qui se dressoiët en Flandres.

page 387

Le Marquis de Spinola s'achemine à la conque-

¶¶¶¶

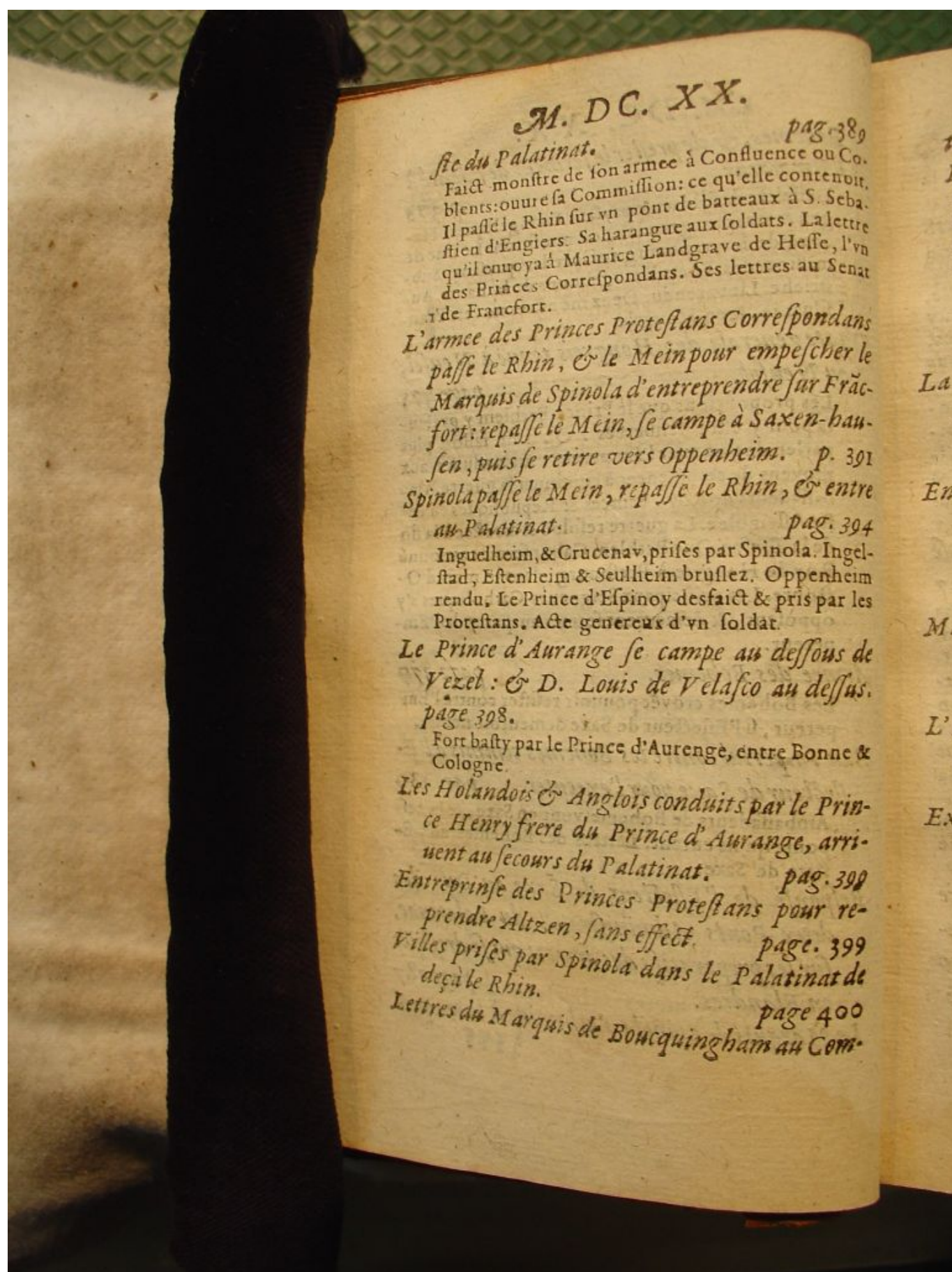


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan